



Cette revue des pratiques a pour but de fournir des recommandations pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) afin d'assurer que les jeunes patients, les autres enfants et les familles aient accès à des jouets et à des équipements de jeu propres et sécuritaires. Les jouets peuvent être des réservoirs de microorganismes pathogènes qui se retrouvent potentiellement dans la salive, les sécrétions respiratoires, les selles ou d'autres substances corporelles. On devrait encourager les familles à apporter de la maison un petit nombre de jouets préférés de l'enfant. Ces jouets devraient être rangés dans un contenant lavable placé près du lit de l'enfant et étiqueté du nom de l'enfant.

**PRÉPARÉ PAR LE
Groupe d'intérêt des soins
pédiatriques et néonataux
de PCI Canada
Juillet 2016**

Les jouets visés par ces pratiques sont TOUS les jouets pour bébés et bambins, les poupées, les jeux, les livres, les casse-tête, les cartes, le matériel d'art plastique, les appareils électroniques et des jouets/poupées pédagogiques.

*« TOUS les jouets » signifie aussi les jouets commandés/recommandés à des fins thérapeutiques.

Recommandations visant les jouets pour la prévention et le contrôle des infections

1. L'hygiène des mains

- Avant et après l'utilisation des jouets, encourager ou aider les enfants à se laver les mains avec une solution à base d'alcool pour les mains (SBAM) ou du savon et de l'eau.
- Dans les salles de jeu, fournir l'accès à la SBAM et aussi à un lavabo pour le lavage des mains.
- Fournir une distributrice de SBAM dans les espaces de jeux pour enfants (p. ex. dans un cabinet de médecin).
- L'hygiène des mains avec la SBAM doit être supervisée.

2. Le matériel / la conception des jouets

- Les jouets partagés doivent être faciles à nettoyer après qu'un enfant s'en sert, sans quoi il faut assigner chaque jouet à un seul enfant.
- Choisir des jouets non poreux qui peuvent subir un nettoyage mécanique vigoureux.
- Choisir de préférence les jouets aux surfaces lisses ou sans texture pour faciliter le nettoyage.
- Ne **pas** utiliser des jouets de bain qui retiennent l'eau
- Les dons de jouets doivent répondre à ces critères :
 - Le jouet doit être dans son emballage d'origine.

- Le jouet doit satisfaire aux critères du matériel et de la conception des jouets (voir ci-dessus).
- Le jouet doit partir avec l'enfant qui reçoit son congé si le jouet est rembourré ou fait de tissu et donné à l'enfant (destiné à un seul patient).

3. Les consignes pour la fréquence et la responsabilité du nettoyage et de la désinfection des jouets devraient inclure ces mesures :

- Établir des procédures écrites pour la fréquence et les techniques de nettoyage des jouets.
- Assigner la responsabilité de nettoyer et de désinfecter les jouets.
- Fournir une formation aux personnes responsables du nettoyage et de la désinfection des jouets.
- Nettoyer et désinfecter tous les jouets avant de les fournir au prochain utilisateur.
- Les jouets utilisés ou rangés dans une chambre de patient à occupation simple devraient être nettoyés, à tout le moins, lorsqu'ils sont visiblement souillés et une fois par semaine. Nettoyer le jouet plus tôt si l'enfant l'a porté à sa bouche.
- Lorsque les précautions additionnelles s'appliquent à un enfant, on devrait nettoyer les jouets plus souvent pour minimiser le risque de réinfection.
- Nettoyer quotidiennement les surfaces souvent touchées des maisonnettes et des structures où les enfants peuvent grimper. Prévoir un horaire pour le nettoyage à fond de l'ensemble de la maisonnette ou de la structure à grimper, compte tenu de la fréquence d'utilisation et de la présence de souillure visible.
- Nettoyer après chaque usage les jeux électroniques, les appareils vidéo et les ordinateurs partagés. Utiliser des claviers d'ordinateur qu'on peut immerger, nettoyer ou désinfecter ou qui sont munis d'une pellicule protectrice qu'on peut laver et désinfecter. Essuyer ces surfaces avant de quitter la pièce (y compris la pellicule protectrice du clavier et tous les accessoires). Pour un enfant qui nécessite les précautions additionnelles, assigner à ce seul patient les objets de ce genre et assurer leur nettoyage final après le congé du patient ou la levée des précautions additionnelles.
- Dans les salles d'attente, limiter le nombre de livres, de revues, de casse-tête, de cartes et d'albums de bandes dessinées utilisés par plus d'un patient. Éliminer ces articles lorsqu'ils sont visiblement souillés. Dans le cas d'enfants visés par des précautions additionnelles, ces articles devraient être réservés à ce seul enfant et éliminés par la suite s'il est impossible de les nettoyer.
- Retirer les jouets des salles d'attente générales s'il n'est pas possible d'établir un processus quotidien adéquat pour l'inspection, le nettoyage et la désinfection.
- Le sable des carrés de sable devrait servir à un patient seulement.

4. Rangement des jouets

- Dans les salles de jeu ou les espaces de jeux utilisés par plus d'un enfant, prévoir un endroit où ranger à l'écart les jouets souillés (p. ex., un conteneur où les enfants, les parents ou le personnel peuvent mettre les jouets qui ont été utilisés).
- Ranger les jouets propres de manière à éviter la contamination (p. ex., la poussière et les éclaboussures) et signaler clairement qu'il s'agit de jouets propres.
- Vider et nettoyer les boîtes/armoires à jouets (y compris ceux qui proviennent du domicile du patient) une fois par semaine ou lorsqu'elles sont visiblement souillées.

5. Procédures pour le nettoyage et la désinfection des jouets

- Il faut inspecter les jouets pour vérifier s'ils sont abîmés, fêlés ou cassés, car les jouets endommagés peuvent être difficiles à nettoyer. Tout jouet abîmé, fêlé ou cassé devrait être éliminé.
- Il faut nettoyer les jouets conformément aux instructions du fabricant ou aux pratiques locales (p. ex., à l'eau chaude savonneuse) avant de les désinfecter.
- Les options pour la désinfection sont :
 - un lave-vaisselle ou laveur-désinfecteur automatisé (dont la température atteint 82 °C pour 10 secondes);
 - un désinfectant qualité hôpital à action faible approuvé qui est sécuritaire et convenable pour le nettoyage de jouets (en respectant les recommandations du fabricant pour la dilution et la durée de contact);
 - un composé phénolique (ne doit pas servir aux jouets ou à l'équipement qui entre en contact avec de très jeunes enfants).
 - solution d'alcool à 70 %
 - solution d'hypochlorite de sodium (eau de Javel) diluée à 1/100
- Si on utilise un désinfectant, il faut rincer le jouet à fond à l'eau potable avant qu'il serve.
- Faire sécher les jouets à l'air d'une manière qui évite la contamination avant de les ranger.

Surveiller le respect des politiques

- Un processus de vérification devrait être mis en place pour surveiller le respect des politiques afin de minimiser davantage les possibilités d'infection.

Références :

1. West K, Nyquist AC, Blair T, Berg W, Spencer S. APIC Text of Infection Control and Epidemiology, 4th ed, 2014. Chapter 42, Pediatrics. p. 42-1 – 42-19.
2. Le bien-être des enfants : Un guide pour la santé en milieu de garde, 2^e édition, Grenier D. et Leduc D. dirs., Société canadienne de pédiatrie, 2008.
3. Hale CM, Polder JA. The ABC's of Safe and Healthy Child Care: A Handbook for Child Care Providers. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; 1997.
4. *Clostridium difficile* Infection in Infants and Children. Pediatrics. 2013;131:196-200.
5. Sammons JS, Tultzis P, Zaoutis TE. *Clostridium difficile* Infection in Children. JAMA Pediatr. 2013;167(6):567-573.
6. American Academy of Pediatrics. Children in Out-of-Home Child Care. In: Pickering LK, Baker CJ, Kimberlin DW, Long SS, eds. Red Book: 2012 Report of the Committee on Infectious Diseases. Elk Grove Village, IL: American Academy of Pediatrics; 2012:page numbers 150-151.
7. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses, Prévention et contrôle des infections pour la pratique en cabinet et en clinique. Toronto ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; juin 2013.

8. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario, Comité consultatif provincial des maladies infectieuses, Pratiques exemplaires en matière de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections dans tous les établissements de soins de santé, 2^e édition. Toronto ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012.

Publication

20 novembre 2011

Revue et révision : juillet 2016

Ces recommandations de pratique ont été préparées à l'origine par le Groupe d'intérêt des soins pédiatriques et néonataux de PCI Canada et elles ont été mises à jour par le Comité des normes et des lignes directrices.

Présidente : Madeleine Ashcroft

Auteurs principaux : Anne Augustin, Connie Gittens-Webber, Andrew Park